



## Les collèges publics de l'Ontario entament un processus de conciliation avec le corps professoral du SEFPO

TORONTO, le 9 oct. 2024 /CNW/ - Le Conseil des employeurs des collèges (CEC) négocie avec le SEFPO, qui représente les professeurs, les formateurs, les bibliothécaires et les conseillers à temps plein et à temps partiel depuis juillet 2024. Aujourd'hui, les parties entament le processus de conciliation pour trouver une voie à suivre dans le contexte des plus de 200 demandes du syndicat. Ces demandes réduiraient le temps que le corps professoral passe avec les étudiants et l'on estime qu'elles représentent un coût important pour le secteur collégial.

Tout au long du processus de négociation, le CEC a tenté d'organiser une discussion ouverte avec le syndicat afin de trouver un terrain d'entente et d'assurer la stabilité des étudiants et du système à une époque de grands bouleversements. On estime que les [changements à IRCC](#) prévus à l'heure actuelle représentent des coûts de plus de trois milliards de dollars au cours des deux prochaines années.

Les deux parties ont fait des propositions visant à moderniser la façon dont la charge de travail est attribuée aux enseignants. Cependant, l'incidence cumulative des demandes du syndicat réduirait le nombre de semaines au cours desquelles un enseignant à temps plein pourrait enseigner à un maximum de 29 semaines par année.

Voici quelques autres demandes du syndicat :

- Embaucher 50 % plus d'enseignants à temps plein pour continuer d'offrir le niveau de programmes actuel
- Embaucher 233 % plus de conseillers et de bibliothécaires à temps plein
- Une réduction de 4 heures du temps maximal attribué chaque semaine aux enseignants à temps plein.
- Une réduction du nombre moyen d'heures d'enseignement de 12,01 h à 8,76 h par semaine pour les enseignants à temps plein
- Une période garantie de six semaines de congé autonome non lié à l'enseignement chaque année
- Une augmentation de 50 % du nombre de jours de perfectionnement professionnel

Depuis la dernière convention collective, les deux parties ont mis sur pied un groupe de travail sur la charge de travail pour examiner la formule actuelle de la charge de travail (dont la dernière révision remonte à 2011). Le corps professoral a signalé un besoin de reconnaître le mode de prestation et une augmentation de la charge de travail associée à l'enseignement bimodal et au soutien de routine à l'extérieur de la classe, tout en signalant une diminution du temps nécessaire pour effectuer les évaluations assistées électroniquement. Les données sur la



charge de travail montrent également une baisse du nombre d'heures d'une année à l'autre pour un enseignant moyen à temps plein, qui passe actuellement 12,01 h par semaine en classe.

« Le corps professoral est l'épine dorsale du secteur collégial et mérite d'être reconnu pour son travail acharné et son dévouement envers les étudiants, a déclaré Laurie Rancourt, présidente de l'équipe de négociation de la direction. C'est pourquoi le CEC a déposé des propositions révolutionnaires fondées sur les données du [rapport du groupe de travail Flaherty sur la charge de travail](#), ajoutant le mode de prestation à la formule de la charge de travail, et une augmentation du temps de préparation et d'évaluation pour certains modes, ainsi que des augmentations des salaires et des avantages sociaux. »

« Bien que nous demeurions optimistes quant au fait que la conciliation peut nous aider à trouver une voie à suivre, nous sommes également conscients que l'équipe de négociation syndicale a dit à ses membres qu'elle avait besoin d'un mandat de grève pendant des mois, certaines sections locales se préparant même avant le début des négociations à la mi-juillet, a déclaré Graham Lloyd, chef de la direction du CEC. Les étudiants et le système collégial n'ont pas à subir une grève pour répondre aux demandes de l'équipe de négociation du corps professoral. Nous exhortons tous le personnel scolaire à examiner les deux ensembles de propositions et à s'informer avant de voter lors du vote de grève prévu la semaine prochaine. Les étudiants ne méritent pas que leur semestre soit interrompu en raison de revendications que le CEC ne pourra jamais accepter, et l'équipe de négociation du syndicat le sait très bien. »

Vous trouverez l'ensemble des propositions et demandes du CEC et du SEFPO sur le [site Web du CEC](#).

Bien que la convention collective 2021-2024 soit expirée, elle demeure en vigueur.